

De: **Charlotte Laugier** cha.laugier@gmail.com

Objet: Réponse de Samia Ghali\_ SA13 - propositions du syndicat des architectes aux candidats à la mairie de Marseille

Date: 5 mars 2020 00:46

A: anais.pelinq@sa13.fr

LC

Bonjour

Vous avez appelé l'attention de Samia Ghali, Candidate à la Mairie de Marseille sur une série d'orientations stratégiques visant à « améliorer la qualité de la ville » et de son bâti tant public que privé.

Samia Ghali a pris connaissance de votre courrier et souhaite apporter sa vision.

Bien à vous

Charlotte Laugier

« Monsieur le Président,

Cher Maxime,

Nous avons eu à de nombreuses occasions la chance d'échanger ensemble sur le devenir de Marseille que ce soit sur le dossier des écoles indignes, de son traitement par la ville via le PPP sur lequel nous nous partageons le même avis, ainsi que sur le dossier de la résorption du logement insalubre.

J'ai défendu dans mon programme dévoilé le 13 décembre dernier pour les élections municipales exactement les mêmes orientations que celles que vous livrez dans votre lettre.

Je pourrais les développer une par une mais je vous laisse le soin de les consulter sur mon site [www.marseille-avant-tout.fr](http://www.marseille-avant-tout.fr)

Parmi elles, vous retrouverez:

- le permis de louer généralisé sur toute la ville pour les logements de plus de 10ans,
- le gel des constructions tant que les infrastructures en nombre suffisantes pour accueillir les nouveaux arrivants,
- la nécessité de retravailler les cahiers des charges des sociétés travaillant pour le compte de la ville de marseille sur ses équipements,
- la création d'un Établissement foncier municipal pour anticiper les mutations urbaines et assurer une maîtrise foncière pour la Municipalité pour les logements, les équipements publics et les activités économiques,
- la création d'une opération d'intérêt national menée en partenariat avec l'Etat pour la réhabilitation du centre-ville afin que Les situations des habitants soient prises en compte et accompagnées. Des objectifs précis devront être fixés et évalués de façon régulière.
- la révision du PLUI par la nouvelle majorité municipale
- la création de concours d'architecte pour les grandes opérations municipales
- la création d'un Comité Exécutif des Cités et des Grands Ensembles de Marseille. Présidé par le maire, regroupant les services de la mairie concernés, les bailleurs, les acteurs de la politique de la ville, les acteurs pédagogiques et sociaux, les responsables associatifs et des représentants des habitants ainsi que le syndicat des architectes. Cet outil municipal aura pour mission d'évaluer et de mobiliser les politiques publiques menées sur ces territoires, d'instaurer un suivi précis et régulier de l'évolution et de l'entretien des logements, parties communes et espaces privés du parc immobilier des bailleurs, de renforcer et de soutenir les activités éducatives, pédagogiques, sportives et culturelles, de définir et d'assurer la mise en œuvre d'actions spécifiques.

Enfin sur le dossier du bâti des écoles je lancerai un audit indépendant réalisé par des experts dans les 3 premiers mois du mandat afin de déterminer les travaux d'urgence à réaliser et d'établir la programmation d'un plan pluriannuel de réhabilitation des écoles. Les actions d'éducation et pédagogiques ne peuvent être efficaces que si le « bien-être » existe au sein des établissements scolaires.

Evidemment, cette liste n'est pas exhaustive mais donne la philosophie de mon action de Maire. Je suis donc à votre entière disposition pour échanger avec vous afin d'enrichir ma réflexion sur la ville de demain.

Fidèlement,

Samia Ghali

Candidate à la Mairie de Marseille

Marseille Avant Tout. »